

Revue de presse du MEDEF IDF du vendredi 10 novembre 2017

1	Grand Paris : garder le cap, relever collectivement le défi	1
2	Soutien aux PME : coup de pouce limité au dispositif Madelin	2
3	Chômage : Pôle emploi publiera désormais ses chiffres tous les trimestres	4
4	Chauffeurs VTC : la loi sera appliquée au 1er janvier «avec pragmatisme»	5
5	Grand ménage à la tête d'Altice	6
6	Free et Orange signent un partenariat inédit dans la fibre	7
7	Le règne du « made in ailleurs »	8
8	Gaspillage : comment l'Etat veut aider 500 TPE et PME à faire des économies.....	11
9	Top départ pour la réforme de l'apprentissage	13
10	Le rôle des régions, un enjeu explosif de la réforme de l'apprentissage.....	14
11	François Asselin : «Le circuit de financement de l'apprentissage doit être efficace»	16
12	Les associations craignent une année « horribilis » en 2018	18
13	Macron exhorte ses ministres à mieux défendre sa politique	19
14	Edouard Philippe veut recoller les morceaux avec les maires en colère	20
15	Emplois familiaux : les petits arrangements des députés	21
16	Croissance: on pourrait même faire mieux !.....	23
17	Bruno Le Maire : « C'est le moment ou jamais d'accélérer l'intégration européenne »	25
18	Arabie saoudite : Emmanuel Macron reçu par le prince héritier	28
19	Abou Dhabi va investir 500 millions dans la French Tech	30

::: ILE-DE-FRANCE

AFFICHES PARISIENNES – 10/11/2017

1 Grand Paris : garder le cap, relever collectivement le défi



Didier Kling, président de la CCI Paris Ile-de-France, et Eric Berger, président du MEDEF Ile-de-France.

Les travaux du Grand Paris Express ont démarré, la construction de logements progresse encore et Paris accueillera les Jeux Olympiques en 2024. Toutefois, la cinquième édition du

Baromètre du Grand Paris des entreprises fait état du besoin de visibilité de ces dernières sur l'évolution des projets économiques de la métropole.

Les acteurs économiques confirment leur besoin de visibilité sur l'évolution des projets : c'est la pierre angulaire pour obtenir un impact maximal des investissements publics sur le développement des entreprises et de l'emploi sur les territoires. Le compte à rebours est lancé et le défi est immense.

Tel est le message-clé des fédérations professionnelles impliquées dans la construction du Grand Paris, de la CPME Paris Île-de-France et du Medef Île-de-France, qui suivent ensemble l'avancement des projets du Grand Paris depuis 2015 autour de la CCI Paris Île-de-France.

À l'heure où le Grand Paris offre de formidables opportunités pour l'économie et l'emploi, les acteurs économiques rappellent qu'ils ont besoin de visibilité sur le déploiement des projets pour mieux anticiper d'un côté leurs besoins en main d'œuvre qualifiée, et de l'autre l'approvisionnement de proximité en matériaux de construction durables.

« Pour faire des années qui viennent une "décennie magique", il faut que le Grand Paris joue pleinement son rôle de vitrine à la fois comme projet de transport et d'aménagement, mais aussi comme projet de développement territorial et social durable », souligne Didier Kling, président de la CCI Paris Île-de-France.

Ainsi, au moment où le calendrier de réalisation des infrastructures de transport pourrait être modifié, les entreprises d'Île-de-France rappellent qu'elles financent majoritairement le projet Grand Paris Express depuis 2011. « L'achèvement dans les meilleurs délais possibles du Grand Paris des transports dans sa totalité est la condition sine qua non pour que ces infrastructures jouent au plus vite leur rôle de catalyseur du développement économique, d'accélérateur des opérations d'aménagement et de transformateur de la vie quotidienne de millions de salariés et d'habitants », rappelle Etienne Guyot, directeur général de la CCI Paris Île-de-France.

Dans cette logique, la construction de toute la ligne 17, la plus rentable au plan économique selon la dernière actualisation de la SGP, s'avère fondamentale.

Alors que le Gouvernement s'apprête à simplifier l'organisation institutionnelle francilienne, les entreprises réclament un modèle de gouvernance plus fort avec une répartition des compétences claire entre les acteurs publics, pour une plus grande attractivité de la région capitale et une meilleure efficacité de l'action publique, en convergence avec une politique fiscale harmonisée.

Anne MOREAUX

::: ECONOMIE

LES ECHOS – 10/11/2017

2 Soutien aux PME : coup de pouce limité au dispositif Madelin



La commission des Finances de l'Assemblée a voté un amendement revalorisant de 18 % à 30 % la défiscalisation des investissements dans les PME pour une durée d'un an seulement. L'avantage est maintenu sous le plafond des niches à 10.000 euros.

L'allégement fiscal Madelin, ciblant le financement des PME, sera finalement revalorisé a minima. La commission des Finances de l'Assemblée a voté ce jeudi un amendement de la députée Amélie de Montchalin (LREM) augmentant le taux de la réduction d'impôt de 18 % à 30 % pour les contribuables qui investissent dans une PME. La déception vient du fait que l'avantage fiscal reste soumis au plafond des niches fiscales à 10.000 euros. En outre, ce léger coup de pouce n'est adopté que pour un an. Une façon d'assurer « *un tuilage* », selon les termes du député Laurent de Saint-Martin (LREM) avec la [disparition de l'ISF-PME votée](#) conjointement avec [la fin de l'impôt sur la fortune](#) .

Du côté des fonds d'investissement, certains craignent « un trou d'air » pour les investissements dans les PME. « *L'augmentation de l'IR-PME à 30 % ne règle pas du tout le problème, tant que le plafond est maintenu à 10.000 euros. Les contribuables vont légitimement privilégier l'emploi à domicile, avant les investissements dans les PME* », a réagi Philippe Pouletty, directeur général de Truffle Capital. D'autres professionnels pensent au contraire que cette mesure va élargir le marché. « *A 18 % d'avantage fiscal, beaucoup de gens hésitaient à investir. A 30 %, cela devient vraiment intéressant* », indique Jean-David Haas, directeur général de Nextstage AM.

D'autres groupes politiques avaient fait des propositions plus ambitieuses. Le Modem a défendu un amendement relevant le plafond à 18.000 euros. Chez Les Républicains, Eric Woerth a même proposé de supprimer tout plafonnement.

Evolution moins favorable

Si l'amendement voté en commission est adopté la semaine prochaine en séance, l'évolution du Madelin sera bien moins favorable qu'attendu pour les investisseurs. [Lorsque la disparition de l'ISF-PME avait été officialisée en septembre](#) , la majorité avait annoncé que cette suppression serait compensée par un renforcement de l'IR-PME, plus connu sous le nom de Madelin.

Les deux niches fiscales sont comparables, sachant que l'une est imputée sur l'ISF, l'autre sur l'impôt sur le revenu. L'ISF-PME représente un coût pour les finances publiques de plus de 600 millions d'euros par an, alors que le coup de pouce au Madelin voté ce jeudi a été chiffré à 50 millions. Certains secteurs, comme le financement participatif, espèrent être gagnants malgré la faiblesse du plafond. « *Le crowdfunding s'adresse essentiellement à des gens qui n'étaient pas soumis à l'ISF* », explique leur représentante Stéphanie Savel, présidente de l'association Financement Participatif France (FPF).

Revirement

Interpellée en commission, la députée Amélie de Montchalin s'est expliquée : « *Si vous relevez le plafond du Madelin de 10.000 à 18.000 euros, vous touchez 40.000 ménages et cela double le coût de cette niche. Le coût pour les finances publiques rapporté au nombre de ménages concerné nous paraissait trop élevé* ».

Les députés de la majorité disent vouloir sortir d'une logique visant à [piloter l'épargne par la niche fiscale](#). « *Il faut sortir du biberonnage collectif à la défiscalisation* », a défendu Amélie de Montchalin. Le président de la commission des Finances, Eric Woerth (LR), lui a opposé que le financement de l'économie passait nécessairement par ces dispositifs fiscaux. « *Il y a des niches rationnelles* », lui a-t-il répondu.

Ingrid Feuerstein

3 Chômage : Pôle emploi publiera désormais ses chiffres tous les trimestres



Critiquée pour sa forte volatilité, la publication des inscrits à Pôle emploi va privilégier les évolutions en tendances.

Les statistiques mensuelles du chômage faisant du « Yo-Yo » seront bientôt à ranger au rayon des souvenirs. La publication du nombre d'inscrits à Pôle emploi va adopter une périodicité trimestrielle dès 2018, dans un souci de privilégier les évolutions en tendance, plus significatives. « *Les variations le mois le mois n'ont pas beaucoup de sens. Il vaut mieux se concentrer sur les variations trimestrielles* », a expliqué ce jeudi Selma Mahfouz, la directrice de la Dares, la direction statistique du ministère du Travail.

L'exemple de 2016 est, à cet égard, significatif. Cinq mois de hausse se sont entremêlés avec 7 mois de baisse pour finir par un... recul de 100.000 du nombre de personnes inscrites en catégorie A (qui n'ont pas du tout travaillé).

Avec 3,5 millions de chômeurs dans cette catégorie, il suffit, il est vrai, que 1 % d'entre eux changent de comportement pour faire varier les évolutions dans un facteur de 35.000 dans un sens ou l'autre. Difficile à lire.

C'est pourtant [l'exercice auquel médias, économistes et autres commentateurs se sont souvent adonnés tous les mois](#), guettant notamment la fameuse inversion de la courbe promise par François Hollande. A peine nommée ministre du Travail en mai, [Muriel Pénicaud a décidé de ne plus commenter ces chiffres](#), leur préférant le taux de chômage trimestriel au sens du Bureau international du travail.

Premier rendez-vous en avril 2018

Pôle emploi publiera désormais 25 jours environ après chaque fin de trimestre la moyenne sur les trois mois en question des effectifs mais aussi des flux d'entrées-sorties par catégories. Les évolutions seront indiquées d'un trimestre sur l'autre et sur un an. Appliquée à 2016, une telle présentation aurait donné quatre trimestres de baisse des effectifs de la catégorie A, de manière cohérente avec la tendance.

Le premier rendez-vous avec cette statistique « new look » est prévu en avril 2018. Autre nouveauté, les motifs d'entrée à Pôle emploi feront apparaître dans une ligne à part les ruptures conventionnelles, très nombreuses, et les réinscriptions rapides en seront expurgées.

Ceux qui n'arriveraient pas à décrocher pourront toujours se consoler car les données mensuelles ne disparaîtront pas. Mais elles ne seront plus accessibles que sous format Excel sur le site de la Dares.

Alain Ruello

LE PARISIEN – 10/11/2017

4 Chauffeurs VTC : la loi sera appliquée au 1er janvier «avec pragmatisme»



Paris, jeudi 9 novembre 2017. Elisabeth Borne, ministre des Transports, reconnaît la place des VTC dans l'offre de transports mais se veut vigilante sur le respect des règles.

La ministre des Transports, Elisabeth Borne, annonce qu'un délai de trois mois sera accordé, à certaines conditions, aux chauffeurs n'ayant pas encore obtenu leur examen.

Face à la crainte de plusieurs milliers de chauffeurs de ne plus pouvoir exercer après le 1^{er} janvier 2018, la ministre Elisabeth Borne, chargée des Transports, répond à leurs inquiétudes ainsi qu'à celles des entreprises comme Chauffeur privé, LeCab, Uber, Marcel, etc.

Les plates-formes de VTC veulent un report de l'application de la loi Grandguillaume. Vous allez leur donner satisfaction ?

ÉLISABETH BORNE. Non. Cette loi est applicable au 1^{er} janvier et elle sera appliquée. Certes, le processus a mis du temps à se mettre en place dans les premiers mois de 2017, mais repousser l'échéance, ce serait repousser le problème. Cette profession a besoin de stabilité. [La loi Grandguillaume va mettre fin au détournement du statut Loti](#) (NDLR : instauré par la «loi d'orientation des transports intérieurs» de 1982) qui a désorganisé le secteur. En revanche, le 31 décembre ne sera pas une date couperet.

Comment ça ?

Nous allons appliquer la loi avec pragmatisme. Concrètement, nous demandons que chaque chauffeur ait engagé des démarches avant le 31 décembre. C'est-à-dire qu'il faut que les Loti qui demandent l'équivalence VTC aient déposé leur dossier à la préfecture avant la fin de l'année. Et, pour ceux qui doivent obtenir l'examen de VTC, il faut que l'épreuve théorique soit passée avant le 31 décembre. Ensuite, on se donne trois mois, jusqu'au 31 mars 2018, pour que tous ces dossiers aboutissent. Au-delà, tous les chauffeurs devront être en règle.

Les plates-formes estiment que l'examen est trop dur et qu'il n'y a pas assez de dates pour passer les épreuves...

Il est normal d'exiger des prérequis pour transporter des personnes. Nous devons aussi veiller à ce que le niveau d'exigence corresponde aux réalités du métier. Le taux d'échec important peut s'expliquer, peut-être aussi, par une mauvaise préparation des chauffeurs. Quant aux dates d'examen, il y aura suffisamment de place pour tout le monde d'ici à la fin de l'année : il y a encore trois dates, les 14 et 28 novembre et le 19 décembre. Et on constate que les sessions ne sont pas pleines.

Certains travaillent plus de soixante heures par semaine. Faut-il réglementer le temps de travail des chauffeurs VTC ?

C'est une discussion importante que nous devons avoir avec les plates-formes. Je veux qu'elles soient responsables. Car quand on travaille quinze heures d'affilée, les réflexes diminuent.

J'attends des plates-formes qu'elles nous fassent des propositions. C'est dans l'intérêt de tous, et notamment des clients.

La création d'un tarif au kilomètre imposé par l'Etat et réclamé par les chauffeurs VTC est-elle toujours d'actualité ?

La loi Grandguillaume doit permettre de trouver un équilibre entre l'activité de VTC et celle de taxi. Elle sera pleinement opérationnelle à partir du 1^{er} janvier. Dans six mois, on fera le bilan.

Certaines villes ou pays ont interdit la société Uber sur leur territoire. Cette option est-elle envisagée par le gouvernement ?

Non. Mais il faut que chacun respecte les règles.

Les Paradise Papers ont montré l'optimisation fiscale organisée par Uber pour payer moins d'impôts en France. Qu'en pensez-vous ?

Comme après les Panama Papers, nous allons regarder ça de près et poursuivre nos efforts au niveau européen et international sur la fiscalité du numérique et la transparence fiscale. Toute fraude sera punie avec intransigeance.

Le rachat des licences de taxi est-il toujours une option ?

Tous ces sujets dépendent de l'équilibre que l'on arrivera à trouver grâce à la loi Grandguillaume. Aujourd'hui, on constate que les prix des licences remontent. Le métier de chauffeur de taxi redevient attractif.

Quel rôle doit jouer le VTC dans l'offre de transport public ?

Il peut être décisif dans les secteurs géographiques où l'offre de transport public est insuffisante. Je ne peux pas accepter qu'un Français sur quatre refuse un emploi ou une formation parce qu'il n'a pas de solution de transport.

Propos recueillis par Vincent Vériér

LE FIGARO – 10/11/2017

5 Grand ménage à la tête d'Altice



En réaction à la débâcle que connaît Altice (maison mère de SFR) en Bourse, son fondateur Patrick Drahi reprend les choses en main. Le directeur général du groupe, Michel Combes a démissionné ce jeudi soir.

Cette fois la sanction est tombée. Après avoir vu [le titre Altice perdre plus d'un tiers de sa valeur en quatre séances de Bourse](#), Patrick Drahi, fondateur et principal actionnaire de la maison mère de SFR a réagi. Il vient d'accepter la démission de l'actuel PDG d'Altice, Michel Combes. Celui-ci aura notamment porté le plan de restructuration qui a conduit au départ de 5000 des 15000 salariés de SFR.

Surtout, Patrick Drahi reprend les rênes. Plus habitué à manoeuvrer en coulisses, il prend la présidence du conseil d'administration de son groupe. Sa garde rapprochée prend elle aussi du

galon. Dexter Goei devient aussi directeur général exécutif d'Altice, tout en gardant ses responsabilités américaines. Armando Pereira, l'associé historique de Patrick Drahi pilotera toutes les activités télécoms du groupe, tandis qu'Alain Weill devient PDG de SFR tout en conservant la direction des médias. Dennis Okhuijsen, devient PDG d'Altice Europe, tout en restant directeur financier du groupe. Cet homme a acquis une solide réputation après des financiers du secteur.

L'urgence de rassurer les marchés

Ces remaniements témoignent de l'urgence qu'il y a à rassurer les marchés en mettant en avant des hommes qui ont su, au fil des ans, attirer leur confiance. Il faut aussi rapidement relancer la machine. La mécanique SFR est grippée. Depuis sa reprise par Altice en 2014, l'opérateur n'a cessé de perdre des clients, avec des conséquences négatives sur ses revenus. Or, la France reste une pierre angulaire dans le dispositif de Patrick Drahi. Il a besoin d'une base forte notamment pour faire face aux échéances générées par la dette de son groupe, qui s'élève au total à 51 milliards d'euros, pour l'ensemble de ses filiales.

Depuis la publication de résultats inférieurs aux attentes, le cours de Bourse d'Altice ne cesse de dégringoler. Jeudi, il a encore terminé sur une baisse de 9,66 %, à 10,66 euros. Depuis juin, le titre a perdu la moitié de sa valeur. Un peu plus de 13 milliards d'euros de capitalisation boursière ont été effacés depuis le printemps.

[Elsa Bembaron](#)

LES ECHOS – 10/11/2017

6 Free et Orange signent un partenariat inédit dans la fibre



En Mayenne, Free va commercialiser ses offres sur des infrastructures déployées par son concurrent en zone rurale.

La salle du Conseil départemental de la Mayenne était pleine à craquer jeudi. Inhabituel pour la signature d'un contrat de délégation de service public. Mais ce n'est pas tous les jours que se retrouvent à Laval un ministre - Julien Denormandie, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Cohésion des territoires - et deux grands patrons - Stéphane Richard pour Orange et Xavier Niel pour Free.

Si les trois pontes des télécoms ont fait le déplacement, c'est que le contrat signé, qui attribue à Orange la responsabilité de déployer et d'exploiter la fibre optique sur tout le territoire rural du département (la zone RIP pour réseau d'initiative publique) est une première.

La box d'Orange ou celle de Free

Pas pour sa taille (110.000 foyers et locaux professionnels à raccorder d'ici 2021) ni pour le fait qu'il revienne à l'ancien opérateur historique. Orange a déjà remporté plusieurs de ces contrats « RIP », notamment pour couvrir les zones les moins denses de l'Auvergne ou de la Bretagne. Le

caractère inédit de ce contrat est qu'il a été suivi aussitôt d'une deuxième séance de signature, engageant Free à proposer ses offres fibre sur le futur réseau mayennais.

Le département réussit ainsi un grand coup. Non seulement il sera le premier (hors Paris) à apporter la fibre à 100 % de ses administrés et à un coût modique - la construction doit coûter 141,5 millions d'euros au lieu des 179 millions initialement prévus, dont seulement 20 % de participations publiques. Surtout, dès que les Mayennais disposeront de la fibre dans leur logement, ils pourront choisir entre la box d'Orange et celle de Free.

SFR dans le viseur

« *Nous ne sommes pas dans l'esprit d'un ancien monopole qui aspirerait à le redevenir, mais dans un esprit de partenariat* », a commenté Stéphane Richard. « *Dans les zones rurales, le bon sens économique impose une forme de mutualisation. Il y va de l'intérêt général et la stratégie des acteurs économiques doit s'effacer devant l'impératif national d'apporter à tous nos compatriotes le très haut débit* ».

Jamais explicitement nommé, c'est bien SFR qui était visé ici, comme dans d'autres interventions de la matinée. L'opérateur au carré rouge a en effet déclaré cet été vouloir fibrer sans subventions publiques l'entièreté du territoire national, quitte à construire un deuxième réseau à côté de ceux déployés dans le cadre des contrats publics.

Un partenariat à étendre

L'initiative a suscité chez ses concurrents beaucoup d'incrédulité, et quelques sueurs froides. L'économie de leurs réseaux en zone rurale serait grandement menacée si SFR passait à l'action. L'accord entre Free et Orange vient donc à point nommé, montrer aux collectivités qu'en respectant les règles existantes la mayonnaise prend.

« *Ce n'est pas une expérimentation, mais j'espère le début d'une longue collaboration* », a renchéri Xavier Niel. A condition d'obtenir des conditions similaires - notamment sur la durée des droits ou la possibilité de raccorder ses antennes pour la 4G à la fibre déployée - « *nous serons ravis d'aller sur les autres RIP d'Orange* », a assuré le patron de Free.

Sébastien Dumoulin

LE MONDE – 10/11/2017

7 Le règne du « made in ailleurs »



Priorité aux prix cassés : la grande distribution fait peu de place aux produits tricolores.

Faire ses courses chez Lidl, c'est un peu se promener dans le pays où la vie est moins chère. Un royaume où les produits sont déballés sans chichis, mais les prix si serrés qu'ils semblent parfois relever de la magie. Regardez, touchez : un kiwi à 49 centimes pièce, une barquette d'émincé de poulet à 2,89 euros, un T-shirt pour femme à 4,49 euros, une chemise en flanelle à 9,99 euros...

« *J'ai un Carrefour City plus près de chez moi, mais j'achète surtout ici, car le même article me coûte 70 centimes au lieu d'un euro* », témoigne Fatima Salem, une cliente parisienne, grand sourire aux lèvres. A ce prix-là, elle avoue ne pas regarder d'où vient le contenu de son cabas. « *Mais vous me rendez curieuse* », ajoute-t-elle en retournant soudain le paquet de mouchoirs qu'elle vient de payer. « *Ça vient de Chine, comme tout ici, non ?* »

Non. Même chez Lidl, tout n'est pas importé de Chine. Au rayon alimentaire, une bonne partie des produits frais sort d'usines françaises. Mais l'émincé de poulet si bon marché provient, lui, d'Allemagne ou du Danemark, selon les lots. Le kiwi arrive de Nouvelle-Zélande. Tous les cafés sont allemands, de même que les shampoings. Quant au T-shirt à prix cassé, il faut longuement scruter l'étiquette pour trouver, en dessous d'une adresse allemande, l'indication « *Prodot în Mianmar* ». C'est-à-dire « *produit au Myanmar* », le nom officiel de la Birmanie, écrit en roumain.

Bienvenue dans l'univers merveilleux de la consommation mondialisée. Avec le déclin du made in France et le recours croissant aux importations, le « made in ailleurs » règne de plus en plus en maître. Un phénomène particulièrement net chez Lidl, une enseigne allemande qui, pour s'imposer dans l'Hexagone, a longtemps tout misé sur les prix cassés, quitte à importer massivement. Derrière ce mouvement, c'est une nouvelle géographie industrielle qui se dessine. Au détriment, largement, des entreprises françaises. Les chiffres publiés vendredi 10 novembre par l'Insee en attestent : entre 2010 et la fin septembre 2017, la production industrielle n'a augmenté que de 3,8 % en France, alors qu'elle a grimpé de 22 % en moyenne dans le monde. Et de 58 % en Chine et dans les pays émergents d'Asie !

Chute des prix des jouets

Pour le porte-monnaie des clients, c'est une bonne affaire. Depuis que les grandes surfaces ont commencé à se fournir en Chine, il y a vingt ans, les prix moyens des jouets, par exemple, ont chuté de 22 %. « *Cela explique que la pile au pied des sapins s'élève chaque année un peu plus et que les chambres d'enfants débordent* », souligne le professeur d'économie François Lévêque dans *Les Habits neufs de la concurrence* (Odile Jacob, 240 p., 24 euros).

Au total, les ménages français économisent entre 100 et 300 euros par mois grâce aux importations des pays de délocalisation, estime Charlotte Emlinger, chercheuse au Cepii, un centre de recherche sur l'économie internationale.

Les promoteurs du « made in France », eux, n'ont pas de mots assez durs à l'égard de la grande distribution. « *Elle a beaucoup contribué à affaiblir l'économie nationale* », accuse l'ancien ministre de l'économie Arnaud Montebourg. Leclerc est « *le tyran des prix bas* », se désolait la présidente du syndicat agricole FNSEA Christiane Lambert dans un entretien au *Monde* début octobre, en redoutant que le low cost ne devienne la règle, que les produits viennent « *de Chine ou de Pologne* » et que les exploitations françaises ferment leurs portes.

« *Les grandes surfaces communiquent sur leurs engagements en faveur du local, de l'emploi, etc., mais en moyenne, selon notre enquête, moins d'un produit sur trois présent dans leurs rayons est fabriqué en France, le carton rouge revenant à Lidl* », lâche Mathieu Decroix, le président de la Fédération indépendante du Made in France (Fimif).

« Les porcs français ne sont pas assez gras »

De quoi mettre en colère Michel Biero, le patron des achats de Lidl France. « *L'enquête de la Fimif est une grosse blague* », juge-t-il, planté au milieu de l'immense cuisine où sont testés tous les produits, au siège de Rungis. « *Regardez ces côtes de porc Le Ch'ti Porc, une marque que nous*

distribuons dans le nord de la France. » De belles barquettes, avec la photo de l'éleveur. « Nous payons les éleveurs un peu plus, mais nous vendons 18 % à 20 % de plus qu'avant, précise M. Biero. Financièrement, on s'y retrouve donc. Croyez-moi : chaque fois que c'est possible, j'ai des produits français dans mes rayons. »

Seulement, ce n'est pas toujours possible, admet-il. Question de matière première, parfois : « *Les porcs français ne sont pas assez gras, si bien que 70 % de nos lardons viennent du reste de l'Europe* », reconnaît le dirigeant. Question de coût, surtout : « *Quand j'achète mon lait en Allemagne, je le paie moins cher, car les industriels y sont plus compétitifs.* »

Pour la même raison, les cochons Ch'ti Porc sont élevés en France, mais abattus et découpés en Belgique, avant de revenir dans les supermarchés français. Afin de comprimer les prix, Lidl massifie aussi les volumes en achetant son café pour toute l'Europe auprès d'un seul fournisseur allemand. Même logique pour les cosmétiques, qui viennent systématiquement de Dalli Group, un groupe familial d'outre-Rhin. Quant au textile, pas de miracle : Lidl s'approvisionne dans les pays les moins chers, avant tout en Asie.

Cap sur la Chine ? Pendant vingt ans, ce pays a été le grand gagnant de la recomposition industrielle internationale. En 2010, il a détrôné les Etats-Unis comme premier Etat manufacturier de la planète. Depuis, il a accentué sa domination. Aujourd'hui, il assure à lui seul 24 % de la production industrielle mondiale, soit deux fois plus qu'en 2005, selon les statistiques des Nations unies. Une ascension spectaculaire ! La part des Etats-Unis a été ramenée dans le même temps de 20 % à 16 %. Suivent le Japon et l'Allemagne.

L'« atelier du monde »

Le président Xi Jinping, tout à son rêve d'hyperpuissance, n'a pas dit son dernier mot. Des centaines d'usines sont en chantier en Chine, et d'autres se profilent. Tesla, le roi californien de la voiture électrique, y négocie par exemple sa première implantation, près de Shanghai.

Pourtant, la donne est en train de changer. Car ces dernières années, le coût du travail a fortement augmenté en Chine. Il a triplé depuis 2005. En outre, Pékin ne cesse de durcir ses normes sur l'environnement, ce qui rabote l'avantage compétitif de l'« atelier du monde ». Clairement, la Chine ne veut plus fabriquer seulement des jouets et des T-shirts à bas prix pour les pays occidentaux, mais devenir une vraie puissance technologique.

« Malgré cela, la Chine reste intéressante pour la production, d'autant que la productivité s'y est beaucoup accrue », jugent les experts du cabinet Euromonitor. A 3,10 euros l'heure, le travail d'un ouvrier dans l'industrie manufacturière y revient encore trois fois moins cher qu'en Hongrie, et douze fois moins qu'en France.

Néanmoins, d'autres pays tirent aussi à présent leur épingle du jeu. L'industrie est en train de se concentrer dans une poignée de pays, explique Patrick Artus, l'économiste en chef de Natixis, dans plusieurs notes récentes. Il s'agit en particulier de ceux qui ont un avantage en matière de coûts de production. Au-delà de la Chine, le phénomène profite à l'Inde, désormais cinquième pays industriel de la planète. Le coût du travail y est inférieur à 1 euro de l'heure, selon Euromonitor. Autres bénéficiaires : le Mexique, l'Indonésie, les Philippines, la Malaisie, le Vietnam et la Birmanie. Mais aussi plusieurs pays d'Europe.

L'avenir industriel s'annonce sombre pour la France

Depuis 2010, la production industrielle a ainsi crû de 53 % en Irlande, de plus de 40 % en Roumanie et en Estonie, et de plus de 30 % en Slovaquie, en Lituanie, en Lettonie et en Pologne, selon Eurostat.

Quand des groupes internationaux veulent s'implanter en Europe, c'est souvent dans ces pays qu'ils investissent, afin de bénéficier à la fois de coûts limités, d'une main-d'œuvre qualifiée et de

la proximité de vastes marchés comme l'Allemagne ou la France. Ainsi est-ce en Pologne, dans une zone franche située près de Wrocław, que le sud-coréen LG s'apprête à bâtir la plus grande usine européenne de batteries pour voitures électriques. Un projet de 1,4 milliard d'euros. « *C'était la localisation la plus compétitive en Europe* », ont expliqué les dirigeants. A la clé, 2 500 emplois.

Les pays déjà bien industrialisés ne sont pas morts pour autant. Ceux qui disposent d'un avantage sur le niveau de gamme peuvent au contraire sortir gagnants, prédit Patrick Artus, en citant l'Allemagne, la Corée du Sud, et le Japon.

Outre-Rhin, la production industrielle a déjà largement dépassé son niveau d'avant la crise de 2008-2009. « *L'Allemagne joue bien la carte de la mondialisation*, analyse Charlotte Emlinger, du Cepii. *Elle importe beaucoup de produits intermédiaires qu'elle transforme en produits finis. Elle reste ainsi compétitive malgré des coûts salariaux élevés.* »

L'avenir s'annonce plus sombre pour les pays qui n'ont pour eux ni coûts très bas ni qualité irréprochable. Précisément le profil de la France, dont la production stagne depuis des années, loin de ses records d'avant la crise, ou de l'Italie. « *Ces pays-là peuvent difficilement espérer se réindustrialiser*, note M. Artus : *il faudrait qu'ils reprennent des parts de marché à des pays qui ont montré qu'ils étaient plus aptes à conserver une production industrielle de taille importante.* » En dix ans, la part de l'Hexagone dans la production mondiale a déjà été ramenée de 3 % à 2 %, reléguant le pays au huitième rang des puissances industrielles. Si rien ne se passe, il risque d'être définitivement marginalisé.

Par [Denis Cosnard](#)

LA TRIBUNE – 10/11/2017

8 Gaspillage : comment l'Etat veut aider 500 TPE et PME à faire des économies



"Nous visons les secteurs de l'industrie, de la distribution et de la restauration", précise Fabrice Boissier, directeur général de l'Ademe.

L'Ademe lance, jeudi 9 novembre, une opération destinée à accompagner 500 TPE et PME dans la réduction de leurs gaspillages d'énergie, matières et eau. L'année prochaine, les entreprises concernées pourraient être 5.000.

Les entreprises effrayées par les coûts et la complexité de la transition vers un modèle davantage circulaire ne sont désormais plus seules. Appuyée par les grandes confédérations patronales, les chambres consulaires et les fédérations sectorielles, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) lance jeudi 9 novembre une opération destinée à accompagner 500 TPE et PME dans la réduction de leurs gaspillages d'énergie, matières et eau. Elle leur promet non seulement une meilleure performance environnementale, avec des répercussions positives sur leur réputation, mais surtout des économies renforçant leur compétitivité. *"En offrant un outil concret aux entreprises, ce programme constitue un parfait exemple de la convergence entre*

économie et écologie", résume Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire.

Un test probant

Dénommée ["TPE&PME - Gagnantes sur tous les coûts !"](#), l'opération constitue en réalité la suite d'un premier test déjà mené entre 2015 et 2016. 49 entreprises avaient alors bénéficié d'un accompagnement de l'agence pendant un an afin de réduire leurs gaspillages. Les résultats s'étaient révélés probants: tous secteurs confondus, elles avaient réalisé des économies annuelles de 180 euros par salariés, allant jusqu'à 300 euros pour 60% d'entre elles. *"Grâce au regard externe que le projet nous a apporté, nous avons identifié des économies potentielles de 50.000 euros sur dix ans, juste en ajoutant une benne pour le bois à notre dispositif de tri sélectif ou en gérant mieux notre éclairage en fonction de la présence effective du personnel. C'est de l'argent que nous espérons investir pour répondre à d'autres besoins, par exemple pour alléger la pénibilité du travail de nos salariés"*, témoigne Jean-Claude Courant, directeur logistique de Botanique, entreprise pourtant déjà engagée en matière environnementale -elle a retiré le glyphosate de ses rayons depuis 2008.

Au total, grâce à de telles actions *"simples et à rentabilité rapide ou immédiate"*, les économies réalisées par les 49 entreprises testées ont dépassé les 3 millions d'euros et atteint les 9.000 tonnes de CO2: l'équivalent de 7.700 allers/retours Paris-New York en avion. Et *"en une année, le retour sur investissement était assuré"*, souligne Fabrice Boissier, directeur général de l'Ademe.

L'industrie de la distribution et de la restauration

"Après avoir récolté cette preuve tangible de l'intérêt d'une telle opération, nous passons donc à l'échelle supérieure", souligne Fabrice Boissier. Le nouveau programme permettra de multiplier par dix le nombre des entreprises accompagnées: notamment des TPE et PME, voire les établissements de plus grandes sociétés, de moins de 250 salariés. *"Nous visons les secteurs de l'industrie, de la distribution et de la restauration, et notamment les entreprises qui n'ont pas encore pu identifier ou structurer cette compétence de suivi et optimisation des flux matières et énergie"*, précise Fabrice Boissier: *"Cette opération les aidera à prendre le temps de cette analyse et surtout à la concrétiser en actions économiquement rentables."*

Le patron d'une d'entre elles témoigne: *"Nous n'avons aucune idée de notre potentiel d'économies, mais espérons, grâce à cet audit indépendant, hiérarchiser les investissements nécessaires pour plus d'efficacité et de respect de l'environnement"*, explique Laurent Garcia, directeur général d'Omedec, entreprise de découpage de précision qui a déjà manifesté son intérêt pour l'opération. *"Dans notre quête de performance d'économies afin d'endiguer la hausse permanente des taxes, l'indépendance et l'expertise de l'Ademe sont une vraie garantie"*, ajoute un autre candidat, Jean-Marc L'Huillier, à la tête de magasins Intermarché et Netto dans le Cher.

Un nouveau modèle économique

Afin de participer au programme, une démarche volontaire est initialement nécessaire: [s'inscrire sur le site de l'Ademe](#). Cela permet de bénéficier de l'audit d'un expert mandaté par l'agence (qui en a formés 160 dans les bureaux d'études ayant répondu à son appel d'offres), lequel identifiera et chiffrera les pertes cachées et donc les potentiels d'économies. L'expert établira ensuite un plan d'actions concrètes pouvant être réalisées et rentabilisées à l'horizon d'un an maximum, dont les avancements seront mesurés et la pertinence vérifiée régulièrement. Une évaluation sera aussi réalisée à la fin.

Quant aux coûts, l'Ademe expérimente un nouveau modèle économique pour cette opération. Afin d'inciter les entreprises à la démarche, elle prend en charge, avec ses partenaires, le risque financier de l'audit initial. Seulement, si les économies identifiées dépassent un plancher déterminé en fonction de la taille de l'entreprise (500 euros jusqu'à 19 salariés, 6.000 euros de 20 à 49, 12.000 euros de 50 à 99 et 18.000 euros de 100 à 250), une contribution au fonds d'intervention

mis en place par l'agence lui est demandé, à un niveau forfaitaire correspondant à la moitié du plancher. "Mais les économies réalisées en pratique peuvent bien dépasser cette somme", souligne Fabrice Boissier.

Une étape face à l'objectif de "changer l'économie française"

Pour l'instant, selon un sondage, 77% des établissements visés seraient intéressés par l'opération et 69% apprécieraient le mode de paiement choisi. La mission de les convaincre à se lancer concrètement dans l'aventure incombera surtout aux partenaires et aux antennes régionales de l'Ademe, qui espère atteindre les 500 candidats au plus vite.

Pour l'agence, il ne s'agit en effet que d'une étape face à l'objectif de "changer l'économie française", selon les mots de son président Bruno Léchevin. Cette année permettra notamment de perfectionner la méthodologie, ainsi que de peaufiner les estimations, qui laissent espérer au total 1 milliard d'économies annuelles si toutes les PME françaises se mettaient à l'économie circulaire. Mais dès 2019, on veut aller plus loin, en généralisant la démarche à plus de 5.000 entreprises. Au-delà des bénéfices en termes d'emplois délocalisables et d'innovation, l'impact environnemental attendu est aussi énorme: l'activité privée est en effet responsable de 60% de l'énergie totale consommée en France et de 64 millions de tonnes de déchets par an, pour un coût de traitement de 3,9 milliards d'euros, rappelle l'Ademe, qui dit même travailler sur un éventuel développement au niveau européen de cette première française.

[Giulietta Gamberini](#)

∴ SOCIAL

LES ECHOS – 10/11/2017

9 Top départ pour la réforme de l'apprentissage



Les ministres Muriel Pénicaud, Jean-Michel Blanquer et Frédérique Vidal installent ce vendredi les quatre groupes de travail chargés de mener la concertation sur la réforme de l'apprentissage. Ils rendront leurs conclusions fin janvier.

C'est parti. Après une série de rencontres à l'Elysée, puis à Matignon et au ministère du Travail avec les partenaires sociaux et les régions, l'exécutif donne le coup d'envoi officiel à [la réforme de l'apprentissage](#). Les ministres Muriel Pénicaud, Jean-Michel Blanquer et Frédérique Vidal installent officiellement ce vendredi les quatre groupes de travail chargés de mener la concertation.

La présence des ministres du Travail, de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur marque bien la volonté du gouvernement de mener une réforme « copernicienne », à même de porter cette filière d'enseignement par alternance au même niveau d'excellence qu'en Allemagne, en Suisse, ou au Danemark. Trois pays où le taux de chômage des jeunes n'a rien à voir avec ce qu'il est en France, pointent-ils.

Financement et gouvernance

La concertation sera menée sous la baguette de [Sylvie Brunet](#), présidente de la section du travail et de l'emploi du Conseil économique social et environnemental (Cese). Le premier groupe, animé par **Paul Quénet (Education nationale)**, se penchera sur le parcours de l'apprenti. Au menu : orientation scolaire (un des verrous au développement de l'apprentissage unanimement mis en avant), parcours scolaire et attractivité de la filière. Morad Ben Mezian (France Stratégie) sera chargé de plancher avec son groupe sur l'apprentissage en entreprise (statut de l'apprenti, contrat de travail, métiers...).

Les questions de gouvernance et de financement seront sans doute les plus sensibles. A charge pour Julien Nizri, le DG de Centre Inffo, de trouver le bon compromis alors que les [régions réclament les pleins pouvoirs](#). Le dernier groupe de travail, enfin, planchera sur les formations, sous la houlette de Jean-Philippe Cépède (Centre Inffo également).

La remise des copies a été fixée à fin janvier. Même si la littérature ne manque pas sur le sujet, les deux mois et demi qui viennent ne seront pas de trop pour boucler la concertation. Les membres des groupes de travail pourront au moins économiser le temps du diagnostic : France Stratégie, avec l'aide de la Dares, la direction statistique du ministère du Travail, et du Cereq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) s'en sont chargés et leur présenteront dès mercredi prochain.

Pas d'objectifs chiffrés

Reste à savoir ce que le gouvernement fera de tout cela. Même si c'est entre les lignes, [certaines orientations auquel il tient ne font pas mystère](#), comme donner un rôle accru aux branches professionnelles, simplifier les barèmes des aides et exonérations ou donner de la transparence au circuit de la taxe d'apprentissage, qui en manque quelque peu.

L'exécutif est aussi resté discret sur ses objectifs chiffrés, contrairement à ses prédécesseurs, qui avaient annoncé en fanfare leur volonté d'atteindre 500.000 apprentis, puis 1 million. On en est très loin, et si les entrées en apprentissage ont repris un peu de vigueur, c'est grâce à l'enseignement supérieur.

Il faudra aussi du doigté pour articuler cette réforme avec celle, connexe, de la formation professionnelle, voire [de l'assurance-chômage](#) qui impliquent, peu ou prou, les mêmes acteurs. Les trois chantiers doivent déboucher sur un projet de loi au printemps.

Pour en savoir plus : <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/030766902970-top-depart-pour-la-reforme-de-lapprentissage-2129139.php>

Apprentissage : l'exemple emblématique de la plasturgie : <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/030798655498-apprentissage-lexemple-emblematicue-de-la-plasturgie-2129141.php>

Alain Ruello

LE FIGARO – 10/11/2017

10 Le rôle des régions, un enjeu explosif de la réforme de

l'apprentissage



La réforme suscite l'inquiétude des présidents de régions qui craignent de perdre leurs compétences exclusives en matière d'ouverture et de fermeture des centres de formation d'apprentis et surtout, le financement qu'elles perçoivent.

Les régions, grandes perdantes [de la réforme](#) de l'alternance face aux entreprises? L'inquiétude est forte chez les 16 présidents de cet échelon local, qui, rarement unis dans un même combat, sont montés au créneau et ont défendu bec et ongles leur rôle clé dans la gestion de l'apprentissage, mercredi, lors de la présentation de 18 mesures pour relever le défi des compétences et de l'emploi.

Des craintes fondées. Car, même si le gouvernement refuse de trancher dès maintenant, le cap est fixé: simplifier les choses et mettre les entreprises au cœur du système pour relancer l'apprentissage [qui ne décolle pas en France](#). Cette orientation part d'un double constat: que les jeunes apprentis ne trouvent pas toujours des entreprises où travailler et, plus largement, que les formations en matière d'apprentissage ne sont pas toujours adaptées aux besoins du marché du travail.

Autant dire que l'orientation de l'exécutif est globalement conforme aux souhaits du Medef, qui espère depuis le début que le gouvernement ira jusqu'au bout de sa logique en confiant l'ensemble du pilotage de l'apprentissage aux branches. L'organisation patronale est désormais silencieuse sur le sujet, pour éviter de jeter de l'huile sur le feu.

Concrètement, selon ce scénario, les régions perdraient leurs compétences exclusives en matière d'ouverture et de fermeture des centres de formation d'apprentis (CFA). Et surtout, le financement qu'elles perçoivent - 51 % de la taxe d'apprentissage - serait également transféré aux branches. Payée par les entreprises, cette taxe pèse au total 3,5 milliards d'euros par an!

Bien évidemment, la pilule ne passe pas chez les 16 présidents de régions qui voient dans cette piste une sérieuse attaque au mouvement de décentralisation et alertent sur le risque de créer d'importantes disparités en France. «Nous savons où sont les populations et les besoins économiques sur le territoire. Les branches (qui ont des besoins de main-d'œuvre, NDLR) n'ont pas cette vision», martèle [Valérie Péresse](#), présidente LR de la région Île-de-France.

Disparités entre branches

«Nous sommes opposés à ce qui pourrait être une fracture entre les grandes branches qui gèrent bien l'apprentissage et le reste, qui ne fonctionne pas. Et qui nous serait confié sans que nous soyons en mesure d'apporter un soutien», précise François Bonneau, le président PS du Centre-Val de Loire.

Il reste que si la capacité de certaines branches à gérer l'apprentissage suscite d'importantes interrogations, les régions sont loin d'être exemptes de critiques. Ainsi, elles doivent parfois répondre à des considérations plus politiques qu'économiques. Et certains observateurs pointent du doigt le fait qu'elles gèrent aussi les lycées professionnels, qui sont parfois en concurrence avec les CFA. Enfin, ils s'interrogent sur la manière peu lisible dont sont allouées les subventions à certains centres.

Pour le Medef, c'est en tout cas très clair: il faut passer d'un «système de subventions» des CFA à une logique de paiement en fonction du nombre d'apprentis ayant décroché un contrat, indique l'organisation dans son manifeste sur l'éducation, la formation et l'apprentissage. Explosif, le dossier sera sans aucun doute tranché [au plus haut niveau](#), par Emmanuel Macron lui-même.

[Manon Malhère](#)

LES ECHOS – 10/11/2017

11 François Asselin : «Le circuit de financement de l'apprentissage doit être efficace»



INTERVIEW - Le président de la CPME livre aux « Echos » ses priorités pour la réforme de l'apprentissage.

Quel est l'enjeu de l'apprentissage pour les PME ?

L'ADN humain des PME se construit sur les compétences. Malheureusement, beaucoup d'entre elles ne trouvent pas les personnes qualifiées sur le marché du travail. La seule voie passe par la formation initiale professionnelle. L'enjeu est donc colossal pour les entreprises et les jeunes. L'apprentissage doit devenir une voie royale d'insertion professionnelle.

Tout le monde est d'accord sur cela. Comment dépasser l'incantation ?

Faire de l'apprentissage une voie à part entière, normale, au côté de la voie académique, prendra du temps. Peut-être dix ans. Notre pays vit plus une situation d'échec d'orientation que d'échec scolaire. Un autre point est important : l'intergénérationnel. Nous avons tous, à un moment donné de notre vie professionnelle, croisé une personne qui nous a tenu la main. Que les aînés s'occupent des jeunes c'est fondamental et cela dépasse l'apprentissage. J'ajoute qu'il faut mettre fin à la situation de faillite de l'exigence.

C'est-à-dire ?

Quand on a une mauvaise note à l'école, on peut s'en remettre. Mais l'entreprise est souvent le premier lieu où les jeunes sont confrontés aux cas de sanctions immédiates. De ce point de vue, on ne peut pas demander aux entreprises, même si certaines arrivent à le faire, de rattraper les savoirs être ou de base non acquis à l'école. Le problème, c'est qu'on met en filière professionnelle les jeunes par défaut. On leur dit : « C'est pas grave, tu y arriveras toujours ». Ce n'est pas parce qu'on entame une filière professionnelle qu'il n'y a pas d'exigence à la clef !

Faut-il rapprocher les contrats d'apprentissage et de professionnalisation ?

Nous ne poussons pas trop pour cela. Le contrat d'apprentissage est fait pour la formation initiale, le contrat de professionnalisation pour la formation qualifiante continue. Pour autant, certaines rigidités du premier doivent être levées. En cas de rupture de contrat par exemple. Si elle intervient

tôt et que le jeune n'en retrouve pas un autre rapidement, alors il risque de passer une année blanche. Il faudrait pouvoir en signer à n'importe quel moment de l'année.

Les règles liées au travail des mineurs doivent-elles évoluer ?

Il y a eu beaucoup de progrès mais cela reste un vrai sujet pour les métiers soumis à des contraintes de sécurité. Si un mineur subit un accident, c'est évidemment grave. Mais le chef d'entreprise se retrouve dans une lessiveuse judiciaire. C'est devenu tétanisant. Résultat, les recrutements de mineurs en apprentissage sont de moins en moins nombreux. Nous proposons la même chose que ce qui a été acté pour les élus : éviter les poursuites pénales si l'accident ne met en lumière aucune faute intentionnelle et si tous les moyens de prévention ont bien été mis en oeuvre.

Et en matière d'aides ou d'exonérations ?

Nous demandons de la visibilité. Un accompagnement clair et stable par apprenti. Les politiques qui consistent à faire un pas en avant et deux pas en arrière, ça suffit !

Les régions réclament les pleins pouvoirs sur l'enseignement professionnel. Est-ce une déclaration de guerre ?

Il ne faut pas que les questions de financement prennent la formation professionnelle en otage, même si elles sont importantes ! Ce qu'il faut, c'est que le circuit de financement soit efficace. Avant, les entreprises affectaient la moitié de la taxe d'apprentissage - qu'elles payent, je le rappelle - aux centres de formation de leur choix. Aujourd'hui à peine un quart.

On a coupé le lien entre le lieu de formation et d'accueil professionnel. Du coup, un chef d'établissement qui veut faire fonctionner celui-ci à plus intérêt à frapper à la porte de son conseil régional ou de l'Opcv : c'est là que se trouve l'argent !

Faut-il donner le pouvoir aux branches professionnelles pour retisser ce lien ?

On a besoin de chacun. Par leur expertise métier, les branches sont incontournables. Mais toutes n'ont pas la capacité de prendre à bras-le-corps la formation professionnelle.

Autre question : qui va porter la formation interbranches pour les métiers transverses dans la sécurité ou la comptabilité par exemple ? Et puis, quand une PME recrute au niveau BAC pro ou CAP, c'est rarement au-delà de 200 kilomètres. L'aspect territorial est incontournable pour ces publics. Les régions seront donc incontournables aussi dans le futur dispositif. Doit-on pour autant fléchir vers elles 100 % de la taxe d'apprentissage ? Qui tiendra la clef du coffre ? Ce sera le résultat de la concertation. Une chose est sûre : il faut repartir de l'entreprise.

Alain Ruello

LES ECHOS – 10/11/2017

12 Les associations craignent une année « horribilis » en 2018



En déplacement ce jeudi sur le site d'un collectif d'associations à Paris, le Premier ministre a pu mesurer l'inquiétude du monde associatif suite à la baisse des emplois aidés.

L'accueil a été courtois. Mais derrière les marques de politesse, c'est surtout l'inquiétude du monde associatif qui a percé jeudi. En déplacement sur le site des Grands Voisins à Paris, qui regroupe une centaine d'associations, le Premier ministre, Edouard Philippe, était venu annoncer un « plan de développement de la vie associative ». Mais cela a été surtout l'occasion pour le gouvernement (Nicolas Hulot et Jean-Michel Blanquer étaient également présents) de prendre la température d'un secteur touché par [la baisse des emplois aidés](#).

Manque de reconnaissance

« La décision a été brutale et mal vécue. Il n'y a aucune concertation », a témoigné un responsable associatif devant le Premier ministre. « On ne peut que déplorer l'absence de dialogue qui est ressentie comme un manque de reconnaissance. On nous demande de nous réformer, mais le secteur a déjà beaucoup évolué, plus de la moitié de nos ressources viennent désormais de fonds privés », a estimé un autre responsable, qui demande avant tout au gouvernement des engagements dans la durée. « On nous parle de choc de confiance pour les entreprises, mais le monde associatif en a aussi bien besoin », a insisté celui-ci.

Destruction d'emplois

La baisse de 320.000 à 200.000 contrats aidés entre 2017 et 2018 a plutôt créé un choc de défiance, qui fait dire à beaucoup de responsables du secteur associatif que des emplois vont être supprimés purement et simplement l'an prochain. « Sur le principe de la baisse des contrats aidés pour aller d'une politique d'insertion vers une politique d'emploi durable, nous ne sommes pas contre et c'est même un de nos objectifs, mais il faut nous laisser du temps et de la visibilité pour travailler notre modèle socio-économique. La décision du gouvernement a été trop brutale », insiste Sébastien Darrigrand, délégué général de l'Udes, qui regroupe les entreprises de l'économie sociale et solidaire.

L'année 2018 risque en effet d'être difficile à passer, notamment pour [les associations sportives et culturelles](#) et celles qui travaillent dans l'insertion, car ce sont souvent des structures de toute petite taille (à la différence du secteur sanitaire et social par exemple), qui n'ont pas la capacité d'amortir des coupes budgétaires importantes.

Hausse de 10 % du budget

L'année 2019 en revanche devrait être meilleure car comme l'a rappelé le Premier ministre, les associations bénéficieront à la fois de 500 millions d'euros de crédit d'impôt sur les taxes sur les salaires (l'équivalent du crédit d'impôt compétitivité et emploi pour les entreprises) à hauteur de 4 % (et non 6 % comme pour les entreprises) et de la baisse des charges sociales sur les bas salaires chiffrée à 1,4 milliard par le gouvernement.

Pour tenter d'apaiser les inquiétudes, Edouard Philippe a aussi rappelé que les crédits budgétaires consacrés au secteur associatif augmenteraient de 10 % en 2018. Mais cela les portera à 67,6 millions d'euros à peine.

Marie Bellan

::: POLITIQUE

LE FIGARO – 10/11/2017

13 Macron exhorte ses ministres à mieux défendre sa politique



Devant la faible notoriété de son gouvernement, le président attend davantage de combativité et de discipline collective.

Les réflexes ont changé depuis la rentrée. Alors que nombre de ministres fuyaient les plateaux de télévision au début du quinquennat, préférant se plonger dans les dossiers, voilà que leurs collaborateurs appellent désormais les rédactions pour être interviewés. Pas toujours avec succès. Mercredi, lors de la réunion bimensuelle des communicants du gouvernement à Matignon, un conseiller de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées Geneviève Darrieussecq a regretté que ses démarches pour faire passer sa patronne à la radio n'aient «pas été très concluantes». Peu connue du grand public, comme une grande partie du gouvernement, elle est rarement sollicitée pour commenter l'actualité.

Cours de média training

C'est le président de la République qui a sonné la mobilisation générale. Lors du séminaire de rentrée, le 28 août, [il a exhorté les ministres, en particulier ceux qui sont issus de la société civile, à monter davantage au front](#), pas seulement sur leurs sujets sectoriels mais pour défendre la politique du gouvernement dans son ensemble. Or, comme le rapporte son entourage, tous n'ont pas suffisamment pris leur envol, à son goût. Il y a des déceptions... À l'Élysée, on regrette que des poids lourds restent trop en retrait comme le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, dont la voix pourrait porter dans l'électorat de gauche. Il y a aussi ceux dont le président apprécie les efforts pour défendre le macronisme, notamment Agnès Buzyn (Santé), Muriel Pénicaud (Travail), Jean-Michel Blanquer (Éducation), Gérald Darmanin (Action et Comptes publics), Julien Denormandie (Logement). Et, bien sûr, [l'omniprésent porte-parole du gouvernement, Christophe Castaner](#).

D'autres commencent à s'habituer, peu à peu, à prendre la parole. Ainsi, la ministre de l'Enseignement supérieur Frédérique Vidal a-t-elle présenté son plan Étudiants pendant les vacances de la Toussaint pour roder son message, à un moment où les lycées sont fermés. Le premier ministre Édouard Philippe l'a aidée à mettre le pied à l'étrier, en partageant avec elle [une séance de Facebook Live à Matignon](#), le 31 octobre. Depuis, rassérénée par la faible mobilisation des organisations de jeunesse, Frédérique Vidal enchaîne les prises de parole à la radio et à la télévision. Pour s'exercer, d'autres membres du gouvernement, comme Julien Denormandie, ont pris des cours de média training avant de se jeter dans le grand bain des interviews matinales. Mais certains ne se sentent pas encore prêts à s'exprimer sur tous les sujets. C'est le cas de la

populaire Laura Flessel (Sports), qui se concentre sur la préparation des JO de 2024. «J'apprends, glisse-t-elle. S'il le faut, je le ferai.»

Ne pas s'exprimer au détriment des autres

Dans ce contexte, la perspective d'un possible remaniement autour du 18 novembre, date de la prise de fonction de Christophe Castaner à la tête du parti La République en marche, met en tension les équipes ministérielles. Pas question de faire des déclarations intempestives qui pourraient coûter sa place au gouvernement. Pas question non plus de se terrer dans son bureau, alors que le chef de l'État veut davantage de porte-voix. D'autant que les ministres commencent à subir la concurrence de jeunes députés prometteurs de la majorité (Gabriel Attal, Stanislas Guérini, Sacha Houlié, etc.), rodés aux questions-réponses des journalistes. Faute de «bon clients» au gouvernement, les chaînes de télévision les invitent souvent sur les plateaux.

Si les ministres les moins politiques doivent se faire violence, il leur est toutefois rappelé de ne pas s'exprimer au détriment des autres. En clair: la consigne est de monter au créneau sans jamais s'exonérer de la discipline collective. Ces derniers jours, le chef de l'État n'a guère apprécié de voir la «cohésion de groupe» se fissurer, en lisant des petites phrases et des piques dans la presse, prêtés à des proches de ministres. [Emmanuel Macron s'est livré mardi à un recadrage ferme et vigoureux en Conseil des ministres, comme nous l'avons révélé](#). Preuve de l'importance accordée à la mise au point, elle a eu lieu au tout début du Conseil des ministres, dans le propos liminaire du président. À ses yeux, l'efficacité de l'exécutif suppose que le gouvernement file droit.

[Marcelo Wesfreid](#)

LE PARISIEN – 10/11/2017

14 Edouard Philippe veut recoller les morceaux avec les maires en colère



Palais de l'Élysée (Paris VIIIe). Edouard Philippe doit répondre à la grogne des élus locaux après les annonces successives du gel de 300 M€ de dotations publiques, de la baisse des emplois aidés et de la fin de la taxe d'habitation.

A quelques jours d'un congrès des maires potentiellement éruptif, le Premier ministre se déploie pour rassurer les élus, vent debout contre plusieurs annonces de l'exécutif.

Opération câlinothérapie !A dix jours d'un [congrès des maires de France \(du 21 au 23 novembre\)](#) qui s'annonce explosif, le gouvernement se démultiplie pour désamorcer la bombe. Il était temps : «C'est vrai qu'on a été un peu naïfs au début en laissant François Baroin (*NDLR : le président de l'Association des maires de France*) hurler partout», reconnaît-on au sommet de l'Etat.

La bronca des élus locaux cet été, après [les annonces successives du gel de 300 MEUR de dotations publiques](#), de la baisse des emplois aidés et de [la fin de la taxe d'habitation](#), a, il est vrai,

pris de court l'exécutif. «Cela fait un petit bout de temps qu'on était plusieurs à tirer la sonnette d'alarme auprès de Matignon», enrage un membre de l'équipe gouvernementale. «Nous avons été tellement convaincus de la justesse de notre politique que la mauvaise foi de certains nous a surpris», se justifie l'entourage du Premier ministre, qui considère que les propositions de la majorité ont été caricaturées pour attiser la colère des élus locaux.

«Le problème de Macron, c'est qu'il ne prend pas le pouls des collectivités locales», cogne le président du Sénat, Gérard Larcher, déçu comme nombre d'élus locaux des promesses en suspens après la Conférence des territoires, en juillet dernier. Jeudi encore, François Baroin a dénoncé «une relation de confiance profondément affectée entre l'Etat et les collectivités». Un discours musclé, mais pas dénué d'arrière-pensées pour l'ex-chef de file des Républicains aux législatives. «Le jeu de Baroin, c'est d'exister. Et jamais Larcher n'aurait fait autant de médias sur ce sujet s'il n'y avait pas eu les sénatoriales», tacle un ministre.

Une gestion en coulisses

L'échec cuisant de la République en marche à ce scrutin, où seuls les grands électeurs (les élus locaux) votent, aura finalement servi d'électrochoc. «On a changé de méthode. Maintenant, on veut reprendre le contrôle de notre communication», souligne-t-on à Matignon. Pas d'effet de manches, ni de déclarations fracassantes sur les plateaux télé, mais plutôt une gestion en coulisses. Chaque ministre a pour consigne d'aller à la rencontre des élus locaux lorsqu'ils font des déplacements. Et, depuis octobre, Edouard Philippe, mais aussi Gérard Collomb à l'Intérieur, Gérald Darmanin au Budget, ou encore Jacques Mézard aux Collectivités territoriales, reçoivent à tout-va les élus.

«Le ton a changé, c'est vrai qu'il y a maintenant un véritable cocooning, on nous écoute», concède Caroline Cayeux, maire LR de Beauvais (Oise). Celle qui est également présidente de la Fédération des villes de France sera reçue lundi avec d'autres élus locaux à l'Elysée par Emmanuel Macron, et quelques jours plus tard par Edouard Philippe.

«Le Premier ministre est lucide, il a bien conscience du problème : il a été maire, président d'agglomération, conseiller général, conseiller régional. Bref, tous les mandats locaux. On va pas lui faire la messe !» défend le secrétaire d'Etat Sébastien Lecornu. Conscient à tel point qu'il accorde ce lundi une interview à «la Gazette des communes», après avoir pris la plume le 23 octobre pour écrire aux 35 500 maires de France : «J'ai été l'un des vôtres et, dans mes fonctions actuelles, je ne l'oublie pas», rappelle-t-il avant de détailler les mesures concernant les contrats aidés, le logement, les dotations... François Baroin s'est empressé de renvoyer trois jours plus tard une missive pour répondre pied à pied à tous les arguments du Premier ministre. Pas forcément de quoi rassurer Macron, qui clôturera le congrès de l'AMF.

Olivier Beaumont et Valérie Hacot

LE POINT – 10/11/2017

15 Emplois familiaux : les petits arrangements des députés



Les vieilles habitudes ont la vie dure, même chez les nouveaux députés.

StreetPress a révélé que plusieurs députés, de différents bords politiques, auraient trouvé une parade à la loi de moralisation.

La loi de moralisation promettait la fin des mauvaises habitudes en politique. Parmi les points phares de cette nouvelle ère portée notamment par les députés LREM, l'interdiction des emplois familiaux, qui avaient tant fait couler d'encre [quelques mois plus tôt pendant l'affaire Fillon](#). Tout député récalcitrant s'exposera, à compter du 15 décembre prochain, à une amende de 45 000 euros et à trois ans d'emprisonnement. De quoi en décourager plus d'un.

Sauf que, selon le site [StreetPress](#), certains députés ont déjà trouvé une parade légale, mais pas tout à fait morale, à cette interdiction. Si embaucher son propre enfant est désormais interdit, il est toutefois possible de donner un emploi à l'enfant d'un autre député. En épluchant les déclarations transmises à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), StreetPress a ainsi découvert que Christophe Arend, député LREM de Moselle, par ailleurs [accusé d'agression sexuelle par une ex-collaboratrice](#), a embauché la fille de Nicole Trisse, députée LREM... de Moselle également. Bertrand Sorre, député de la Manche, serait quant à lui l'employeur de Maryll Vignal, fille de Patrick Vignal, député LREM de l'Hérault. Formule plus complexe pour Valérie Bazin-Malgras, députée de l'Aube, qui embauche la fille et la belle-fille de Jean-Claude Mathis, député sortant qui est devenu son suppléant.

80 CV reçus et une douzaine d'entretiens

Contacté par *Le Point*, Bertrand Sorre réfute ces accusations de détournements de la loi de moralisation. « Ce sont des propos diffamatoires. J'ai appelé la rédaction de StreetPress pour leur signaler que c'était un article malhonnête. J'ai d'ailleurs voté pour la loi sur la moralisation de la vie politique. » Le député de la Manche déclare n'avoir « aucun lien d'amitié » avec Patrick Vignal. « On se connaît depuis peu parce qu'on travaille dans la même commission. Et c'est mon premier mandat de député. » Il précise avoir reçu « environ 80 CV de collaborateurs parlementaires » et fait passer « une douzaine d'entretiens ». Dont Maryll Vignal, « qui a beaucoup d'expérience, notamment un double master à la Sorbonne et à Paris-XI en sciences politiques et en droit international et une expérience de quatre ans à l'Assemblée nationale ». « Elle était très qualifiée, c'est uniquement pour cela que je l'ai prise », signale-t-il.

[En juillet dernier déjà, une affaire similaire avait éclaté](#) : Sophie Panonacle, élue LREM en Gironde, qui s'est présentée à la place de son mari dans sa circonscription pour honorer la parité voulue par [Emmanuel Macron](#), avait fait de son mari son directeur de cabinet bénévole, avec une assistante parlementaire sous ses ordres. « Christian, mon époux, directeur de ma campagne lors des élections législatives, est aujourd'hui collaborateur bénévole dans mon équipe parlementaire. [...] Cela a été fait en toute transparence », avait fait valoir Sophie Panonacle au journal [Sud Ouest](#).

Le « vieux monde » encore réticent ?

À la même époque, le [Sénat avait émis des réticences, estimant qu'en termes d'emplois familiaux](#) il valait mieux contrôler qu'interdire : « La priorité est plutôt de s'assurer que les moyens alloués aux parlementaires pour rémunérer leurs collaborateurs soient utilisés à rémunérer des personnes qui assistent effectivement les parlementaires dans leurs fonctions, plutôt que d'introduire des dispositions discriminantes dont les effets sur l'amélioration du travail législatif sont hypothétiques », avaient fait valoir les sénateurs, [avant de finalement interdire les emplois familiaux le 13 juillet dernier](#).

Et le Sénat n'est pas le seul à avoir du mal à faire son deuil du « vieux monde ». Comme le souligne StreetPress, certains parlementaires attendent la dernière minute avant de se séparer de leurs proches. La pratique est en effet tolérée jusqu'au 15 décembre prochain. Parmi eux, [Nicolas Dupont-Aignan](#) (Debout La France), [Yves Jégo](#) (Constructif), Jérôme Lambert (PS), qui embauchent tous leurs conjointes, ainsi que Jean-Luc Reitzer, qui travaille à la fois avec son épouse mais aussi avec son fils. À noter également que François-Michel Lambert, député LREM

des Bouches-du-Rhône qui n'était pas présent lors du vote de la loi de moralisation, embauche lui aussi toujours sa femme comme assistante parlementaire.

Légal vs moral

Dans l'opinion publique, emplois familiaux (jusqu'alors légaux) riment beaucoup avec emplois fictifs (formellement interdits) depuis la médiatisation de certaines affaires. Le cas Fillon en est le parfait exemple et surtout le plus mémorable. Début 2017, l'explosion du #Penelopegate a fait entrer la moralisation dans la campagne et créé un argument fort et parlant pour le grand public au candidat Macron. Depuis, l'affaire Michel Mercier ([ancien sénateur visé par une enquête sur des soupçons d'emplois fictifs de ses filles](#)) a également fait couler beaucoup d'encre.

Les révélations de StreetPress mettent quant à elles en lumière des pratiques bel et bien légales mais qui posent une nouvelle fois la question : si c'est légal, est-ce pour autant moral ? Et ce type de pratiques n'est-il pas exactement ce que cherchait à gommer la loi de moralisation de la vie publique ?

INTERNATIONAL

L'OPINION – 10/11/2017

16 Croissance: on pourrait même faire mieux !



Une croissance de 1,8 % cette année en France, de 2,3 % en moyenne en Europe... Tout va bien mais pourrait aller encore mieux chez nous avec une réduction des déficits

Près de 155 millions ! Jamais l'Europe n'a compté autant de travailleurs, s'est félicité jeudi le commissaire européen aux Affaires économiques, Pierre Moscovici. Preuve que l'Europe, longtemps mouton noir de la croissance économique mondiale, est revenue au premier plan. En France, tous les indicateurs (sauf le commerce extérieur) sont au vert, laissant un horizon complètement dégagé à horizon 12 mois. Une occasion inespérée pour enchaîner les réformes structurelles.

Sans le grave (et inquiétant) [creusement du déficit commercial](#) depuis le début de l'année, on pourrait dire que tout va bien pour l'économie française. La Banque de France, qui s'est distinguée ces derniers mois par l'acuité de ses prévisions, a annoncé jeudi matin qu'elle s'attendait à une

croissance de 0,5 % du PIB au quatrième trimestre, s'alignant ainsi sur l'Insee. « La production industrielle accélère, tous les secteurs de service sont en croissance et le bâtiment est plus dynamique, dans le gros œuvre comme le second œuvre », expliquent les conjoncturistes de la banque centrale. [De quoi assurer une croissance de 1,8 % sur l'ensemble de 2017](#) alors qu'en rythme annuel la conjoncture évolue désormais à +2,2 %, du jamais vu depuis 2011.

Le panorama est tout aussi favorable en Europe, où la commission européenne a annoncé s'attendre à une croissance moyenne de 2,3 % pour l'Union européenne, largement supérieure au 1,9 % prévu au printemps. Le taux de chômage devrait s'établir à 7,8 % en 2017 et chuter à 7,3 % en 2018. Jamais autant d'Européens – 155 millions – n'ont été actifs, souligne le commissaire aux Affaires économiques, Pierre Moscovici. « Non seulement la croissance européenne est aujourd'hui très au-dessus de son niveau potentiel, mais elle est très homogène puisque le taux de dispersion de la croissance des pays européens [écart entre les taux maximum et minimum] est au plus bas depuis 1999 », explique Jean-Michel Six, chef économiste Europe de S&P.

Si l'Europe est incontestablement la bonne surprise de 2017 en termes de conjoncture, elle n'explique pas tout. [Un an jour pour jour après l'élection surprise de Donald Trump](#), les États-Unis résistent toujours aussi bien après avoir enregistré en octobre leur 100^e mois d'affilée de croissance. Quant aux pays émergents, ils ont renoué avec le dynamisme eux aussi, de manière synchronisée, en dépit des inquiétudes sur la dette chinoise.

Dans ce contexte, ce qui frappe, c'est non seulement la simultanéité de cette croissance au plan géographique, mais également en termes de secteurs. En France, comme le note la Banque de France, l'investissement des entreprises est au plus haut, le bâtiment a effacé les années de crise et la consommation des ménages, sans être à des niveaux records, est très solide. Aucuns signes de déséquilibres nulle part, donc, ce qui laisse augurer une poursuite de cette tendance à moyen terme. Il y aurait même encore des marges de manœuvre possibles pour des bonnes surprises, estiment les économistes de Robeco : officiellement, le consensus table sur une croissance inférieure à celle de 2017 l'an prochain. « Ce phénomène traduit un pessimisme profondément ancré des économistes sur les taux de croissance potentielle, explique-t-on chez Robeco. Cela laisse donc de la place pour d'éventuelles surprises positives ».

Niveau de cycle. Le débat principal qui anime les économistes consiste à savoir si la croissance mondiale est toujours en phase de rattrapage ou si elle a atteint son stade de maturité, laissant augurer d'un prochain retournement. Une chose est sûre : même si, comme le rappelle souvent [la présidente sortante de la Fed, Janet Yellen](#), « les cycles économiques ne meurent jamais de vieillesse », il serait dangereux de tableur sur la durée de cette phase. Cela nécessite d'anticiper des jours moins bons.

Emmanuel Macron et son équipe le savent. D'où le rythme intense des réformes, menées au pas de course depuis six mois. Pour autant, il subsiste un angle mort dans les réformes : la baisse de la dépense publique. Le paradoxe, c'est que le retour de la croissance fait courir un risque clinique majeur : celui de l'anesthésie gouvernementale. À l'instar de la politique accommodante de la Banque centrale européenne (BCE) qui depuis des années agit sur notre dette comme une sorte de morphine monétaire – l'endettement français a plus que doublé en un peu plus de dix ans, mais le poids de sa charge annuelle est resté stable –, la progression du PIB pourrait faire oublier à nos dirigeants que notre dépense publique, comme notre endettement, sont toujours loin d'être maîtrisés.

En témoigne [la situation budgétaire de l'Etat publiée cette semaine par Bercy](#) pour le mois de septembre. À première vue, on pourrait croire que tout va bien : en un an, entre la fin septembre 2016 et la fin septembre 2017, le déficit de l'Etat s'est réduit de 6,8 milliards d'euros, à 76,3 milliards. Mais à y regarder de plus près, c'est autre chose. Cette amélioration en trompe l'œil n'est due qu'à deux facteurs indépendants de la volonté du gouvernement : la baisse des prélèvements en faveur de l'Union européenne et, surtout, une forte hausse des rentrées fiscales (+8,5 milliards), dopées par la croissance.

Or, la baisse des dépenses reste le seul levier actionnable par l'Etat pour garantir une gestion pérenne des deniers publics. Malheureusement, ces dépenses explosent : +13,6 milliards en un an ! Quand la croissance faiblira, les rentrées fiscales baisseront. Pas la dépense. Résultat : le déficit repartira à la hausse. C'est précisément le scénario de la Commission européenne qui a publié jeudi ses prévisions d'automne. C'est aussi pour cela que Pierre Moscovici a envoyé une lettre le 27 octobre à Bercy, réclamant à Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie, des précisions sur son plan d'économies, pour « évaluer si le déficit excessif sera corrigé d'une manière durable ». Le doute persiste.

Le regain de croissance offre à Emmanuel Macron une fenêtre de tir parfaite pour « transformer » le pays. Les choses ont commencé par la réforme du marché du travail et les mesures en faveur de l'investissement inscrit dans le projet de loi de finances (suppression de l'ISF, flat tax...). Si Emmanuel Macron souhaite entretenir la croissance pour la faire durer le plus longtemps possible, la baisse de la dépense publique et de la pression fiscale seront deux éléments indispensables.

[Cyrille Lachèvre](#) et [Raphaël Legendre](#)

LES ECHOS – 10/11/2017

17 Bruno Le Maire : « C'est le moment ou jamais d'accélérer l'intégration européenne »



Le ministre des Finances, Bruno Le Maire, lors du French-German Business Forum organisé par « Les Echos » et « Handelsblatt ».

INTERVIEW. En marge de son déplacement à Berlin, où il rencontrait les leaders du gouvernement attendu en Allemagne et participait au French-German Business Forum des « Echos » et « Handelsblatt », le ministre des Finances a précisé sa méthode pour relancer la zone euro.

Y a-t-il une vraie chance d'avancer en Europe, vu les réticences de certains en Allemagne ?

Ce n'est pas une question de chance, mais de volonté. Et je sais que c'est le moment ou jamais d'accélérer l'intégration européenne.

Pourquoi ?

D'abord pour des raisons mondiales. Il y a une affirmation des grandes puissances américaines et chinoises, face à elles, l'Europe aussi doit affirmer ses intérêts. L'autre raison est l'accélération du développement technologique, par exemple l'intelligence artificielle. Nous devons investir massivement dans ces technologies. La troisième raison, c'est la volonté des peuples. En France, pour la première fois depuis des années, un président français a été élu en proposant plus d'Europe. Et ici, en Allemagne, nous avons une Chancelière avec une expérience considérable en Europe. C'est une chance. La France et l'Allemagne ensemble peuvent porter le projet d'une Europe qui défend mieux ses intérêts.

Le FDP a été élu sur un programme pro-européen dans la défense et la migration, mais très réticent sur le renforcement de la zone Euro. Faut-il donc décaler son approfondissement ?

Il faut redonner son sens à la construction européenne : souveraineté, protection, stabilité. Le projet européen est fondé sur des valeurs et pas uniquement sur des questions économiques. Le projet portant sur la zone Euro reste vital, parce que c'est le projet d'intégration, la monnaie, qui est le plus abouti. Mais il faut intégrer les questions de la défense et des migrations : la protection des frontières évidemment, mais aussi le développement des pays d'émigration.

Elle est loin de fonctionner vraiment bien.

Elle est perfectible. Il faut plus de responsabilité, chacun doit respecter les règles, sinon l'aventure commune n'est pas possible. Et plus de solidarité, parce que certains peuples, pendant la crise économique, se sont retrouvés dans une situation très difficile, je pense notamment à ce qu'ont subi l'Espagne ou la Grèce.

Comment voulez-vous lancer ce projet ?

Il faut procéder étape par étape. Et consolider la relation franco-allemande. Si nous réussissons à surmonter un certain nombre de divergences, nous aurons une base utile pour discuter avec nos autres partenaires.

Faut-il vraiment un budget de la zone Euro ? Un renforcement du mécanisme de stabilité (MES) qui existe déjà peut suffire...

Je crois que les deux ne remplissent pas les mêmes objectifs. Un budget, disons plutôt une capacité budgétaire commune, peut servir deux objectifs. Le premier est le financement d'investissements dans des technologies de rupture qui sont trop onéreuses pour un Etat seul. La deuxième fonction, c'est de résister à un choc économique. L'affaiblissement d'un Etat ou plusieurs Etats affaiblit la zone Euro tout entière. Et le coût final est plus élevé.

Cela vaut-il aussi pour la France elle-même ?

Nos amis allemands doivent comprendre qu'il y a un vrai changement de mentalité en France. Nous aurions pu dire : « suite aux erreurs commises par nos prédécesseurs, on va dépasser les 3 % de déficit sur PIB en 2017 ». Mais au contraire, nous avons pris des décisions difficiles pour respecter cette limite. La responsabilité est la condition de la solidarité.

Accomplissement de l'union bancaire, harmonisation : là, on est à la fin de l'an 2018 avant de s'attaquer aux autres sujets.

Cela ne nous empêche pas de commencer à discuter tout de suite. Mais il faut procéder étape par étape. Nous disons à nos amis allemands : ne passons à l'étape suivante que lorsqu'une étape a été achevée. Et gardons la cohérence globale de votre projet.

Vous voulez procéder par étapes. Quelles sont-elles ?

Je propose de commencer par l'union bancaire, l'union des marchés des capitaux et la convergence fiscale. Ensuite viendrait le renforcement du MES. Wolfgang Schäuble avait proposé de le transformer en Fonds monétaire européen, on peut réfléchir là-dessus. Il est utile d'avoir le MES comme filet de sécurité. La troisième étape peut être la mise en commun de ressources budgétaires et une capacité de réponse en cas de crise macroéconomique. La dernière étape serait la mise en place d'un ministre des Finances de la zone Euro.

Les décisions seraient prises à chaque étape ?

Nous disons à nos amis allemands : ne passons à l'étape suivante que lorsqu'une étape a été achevée. Mais je pense qu'il faut une vision partagée pour le futur de la zone euro à long terme. Cela peut être l'objet d'un accord global, c'est le sens de mon [déplacement ici à Berlin](#) . Le président de la République a défini la vision et le cap dans son discours de la Sorbonne. Je viens expliciter nos vues aux partenaires de la nouvelle coalition. Il est important de se mettre d'accord sur un cadre global. Nous avons une équipe prête à discuter en France, une nouvelle équipe en Allemagne pour discuter, pourquoi pas, sur une base hebdomadaire.

C'est la première fois qu'un ministre français vient débattre à Berlin pendant les négociations sur une nouvelle coalition. Nous sommes déjà dans une nouvelle réalité politique ?

Je suis très reconnaissant de l'accueil que me réservent mes amis allemands : Peter Altmaier, Wolfgang Schäuble, Christian Lindner, Cem Özdemir, Jens Spahn et le patronat allemand. Je suis reconnaissant de cette ouverture, c'est un geste politique dont je mesure toute l'importance.

Nous voyons des projets industriels comme [Siemens-Alstom](#) ou PSA-Opel, voyez-vous d'autres possibilités, par exemple dans le secteur financier ?

Je ne vais pas citer des secteurs mais je suis convaincu qu'il est essentiel de regrouper nos forces. CRRC, le géant chinois du rail, a pris tous les marchés américains de 2016 et commence à venir en Europe. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés. Nous avons soutenu le rapprochement de Siemens et Alstom. Cela peut se faire dans d'autres secteurs. Comprenons que la Chine ne nous fera aucun cadeau, ni les Etats-Unis. Soit nous atteindrons la taille critique à l'échelle européenne, soit certains de nos secteurs risquent de disparaître.

On a l'impression qu'il y a de petits Etats de L'UE qui, quand ils sont en difficultés, ouvrent leur porte à la Chine et agissent ensuite comme un cheval de Troie pour cette puissance en Europe.

Parfois, ils n'ont pas le choix. Mais effectivement, c'est un risque. Et c'est bien pour cela qu'une plus grande coordination de nos politiques économiques est indispensable et que nous avons défendu l'idée d'un contrôle européen renforcé des investissements dans les secteurs stratégiques. Les uns ne peuvent pas réussir sans les autres. Sinon, certains Etats seront des jouets pour des puissances étrangères. Il y a un certain nombre d'acteurs mondiaux qui sont extrêmement agressifs sur les marchés européens et qui tirent avantage des faiblesses individuelles. Faisons en sorte de remédier à ces faiblesses en renforçant une capacité d'action collective.

Il y a un géant industriel qui va bien, c'est Airbus. Pourtant, il [semble y avoir des problèmes](#) et l'Etat français veut plus contrôler Airbus. Faut-il changer la gouvernance ?

Nous avons fait un choix qui est de dire que l'Allemagne comme la France étaient au capital d'Airbus mais que la gestion de l'entreprise relevait de sa gouvernance donc du [conseil d'administration](#). Cela ne nous interdit pas de prendre toutes nos responsabilités en tant qu'actionnaire comme en tant que financeur. Quand j'ai été averti des soupçons d'utilisation frauduleuse d'argent dans le cadre de marchés à l'exportation, j'ai immédiatement convoqué le président du conseil d'administration, Denis Ranque. Je lui ai écrit et lui ai demandé de m'apporter tous les éléments d'informations complémentaires ainsi que des propositions pour qu'Airbus soit en conformité avec l'ensemble des règles nationales et internationales.

La France, l'Allemagne et l'Espagne sont actionnaires. Comment pensez-vous peser dans les décisions que le conseil doit prendre ?

La priorité pour nous aujourd'hui est, d'une part, d'avoir toutes les garanties de la part de la direction d'Airbus que le groupe a pris les mesures nécessaires pour mettre fin à d'éventuels agissements, qui ne seraient pas conformes à la loi et veiller à ce que la gouvernance de

l'entreprise soit robuste pour faire face à la situation. Denis Ranque s'y emploie. La deuxième c'est qu'Airbus puisse continuer à se développer économiquement et se projeter sur les marchés extérieurs.

Enders a toujours votre confiance ?

Sous la direction de Tom Enders, Airbus s'est beaucoup développé et a engrangé des succès commerciaux. Il a la confiance du conseil d'administration pour gérer la situation actuelle.

Thibaut Madelin

LE PARISIEN – 10/11/2017

18 Arabie saoudite : Emmanuel Macron reçu par le prince héritier



Le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane a reçu Emmanuel Macron à Ryad.

Au menu des discussions avec le nouvel homme fort saoudien : l'Iran, du Yémen et du Liban.

De Dubaï où il achevait une visite de 24 heures aux Emirats arabes unis, Emmanuel Macron a annoncé qu'il se rendait jeudi soir en Arabie saoudite pour des entretiens avec [le prince héritier Mohammed ben Salmane](#). L'Iran, le Yémen et le Liban devaient être au menu des discussions durant deux heures.

La décision « a été prise tôt ce matin », a expliqué le président. Il est important de parler avec tout le monde », a-t-il souligné, ajoutant que la France avait un rôle « pour construire la paix ».

« J'ai entendu des positions très dures » exprimées par l'Arabie saoudite « vis-à-vis de l'Iran qui ne sont pas conformes à ce que je pense », a précisé le président. Or, a-t-il ajouté, « il me semble primordial de travailler avec l'Arabie Saoudite sur la stabilité régionale, compte tenu des relations bilatérales étroites que nous entretenons. »

Sauver l'accord sur le nucléaire iranien

Emmanuel Macron veut aussi préserver [l'accord sur le nucléaire iranien de 2015](#), par lequel Téhéran s'est engagé à ne pas se doter de l'arme atomique en échange d'une levée des sanctions économiques. [Cet accord a déjà été fragilisé par sa remise en cause par le président américain Donald Trump](#), proche du roi Salmane d'Arabie saoudite et de son fils, le prince Mohammed.

Cet accord « doit être préservé » mais « complété avec deux piliers, une négociation sur l'activité balistique de l'Iran, avec des sanctions si besoin, et une discussion stratégique encadrant l'hégémonie iranienne dans toute la région », a précisé le président français. « Je m'emploierai à

convaincre tous ceux qui veulent remettre en cause l'accord de 2015, nos partenaires américains et le voisin saoudien. »

Lever les interrogations sur Saad Hariri

Au cœur des nouvelles tensions, le sort du Liban mais aussi du Yémen, en proie à un conflit meurtrier où les deux poids lourds du Moyen-Orient soutiennent des camps opposés. Le Yémen est le théâtre d'une terrible crise humanitaire.

Au Liban, les interrogations se multiplient concernant la liberté de mouvement de [Saad Hariri qui a annoncé sa démission du poste de Premier ministre](#) libanais samedi dernier dans une déclaration depuis Ryad.

Les spéculations vont bon train, Saad Hariri, qui a aussi la nationalité saoudienne, ayant annoncé sa démission le jour même de la purge anticorruption qui a abouti à la détention de nombreux princes et hommes d'affaires saoudiens dans le royaume. L'ancien chef de gouvernement n'est pas rentré au Liban depuis. Emmanuel Macron a indiqué que des « contacts informels » avaient été établis. Il a assuré que ce dernier n'avait pas demandé à venir en France, alors que des rumeurs circulaient dans ce sens.

Emmanuel Macron a par ailleurs qualifié de « très fructueuse » sa visite aux Emirats, son premier déplacement au Moyen-Orient depuis son élection. [Il a notamment inauguré le Louvre Abu Dhabi](#), premier « musée universel » dans le monde arabe présenté comme un pont entre les différentes cultures, civilisations et religions. Il a qualifié les Emirats de « partenaire essentiel » de la France, notamment dans le domaine de la défense, se félicitant de leur décision d'acquérir deux corvettes construites par le groupe Naval Group. Séparément, Brigitte Macron a visité jeudi l'immense mosquée cheikh Zayed, à Abou Dhabi, portant pour l'occasion un foulard sur ses cheveux.

Deux cents interpellations à Ryad

Cette visite surprise en Arabie saoudite intervient que [onze princes et des dizaines de ministres](#), anciens et actuels, ont été arrêtés samedi soir. Ce jeudi, le procureur général a précisé l'ampleur de la purge anticorruption.

« Un total de 208 personnes ont été convoquées pour interrogatoire jusqu'à présent. Sur ces 208 personnes, sept ont été relâchées sans inculpation. L'ampleur potentielle des actes de corruption qui ont été révélés est très grande », a indiqué le ministère de l'Information.

Les sommes concernées par ces malversations atteignent 100 milliards de dollars (86,1 milliards d'euros) « sur quelques dizaines d'années », selon la même source, qui parle d'une enquête sur trois ans. Des princes, dont [le célèbre milliardaire Al-Walid ben Talal](#), des ministres ainsi que des hommes d'affaires ont été appréhendés samedi soir lors d'une opération coup de poing qui fait suite à la mise en place d'une nouvelle commission anticorruption présidée par le prince héritier Mohammed ben Salmane, alias MBS.

Les autorités ont gelé les comptes bancaires des suspects et prévenu que tout actif qui serait lié à des affaires de corruption serait saisi au profit de l'État.

19 Abou Dhabi va investir 500 millions dans la French Tech



Mubadala, l'un des fonds d'Abou Dhabi, va mobiliser 1 milliard d'euros au profit de l'économie française. La moitié sera investie dans les start-up françaises avec bpifrance.

Mubadala, le deuxième [fonds souverain](#) des Emirats Arabes Unis, va investir près de 1 milliard dans l'économie française. La moitié viendra irriguer la French Tech, en alliance avec bpifrance.

Ce premier accord du genre, négocié par l'intermédiaire de CDC International Capital, filiale de la Caisse des Dépôts et partenaire incontournable des fonds souverains étrangers en France, a été annoncé ce mercredi lors du déplacement d'Emmanuel Macron à Abou Dhabi.

« *Les perspectives de croissance de l'économie française et les décisions de réforme du nouvel exécutif ont convaincu l'émirat d'accroître ses engagements dans l'Hexagone, en particulier dans notre écosystème de l'innovation*, explique Laurent Vigier, le [PDG](#) de CDC International Capital, partenaire de Mudabala pour ses investissements en France depuis trois ans. *La FrenchTech est maintenant sur la carte des grands fonds souverains* ».

Les cibles de Mubadala parmi les jeunes pousses françaises ne sont pas précisées. Des accords techniques doivent de fait être négociés avec Bpifrance. En pleine diversification depuis deux ans, le fonds souverain de 125 milliards de dollars devrait cependant surtout concentrer son attention sur les [start-up](#) au potentiel le plus élevé.

Depuis deux ans, [il a fait des nouvelles technologies une priorité](#) . Au printemps, Mudabala a misé 15 milliards de dollars dans le [méga fonds de 100 milliards de dollars](#) du japonais Softbank et de PIF, le fonds souverain d'Arabie Saoudite.

Engagements en hausse de plus de 60 %

A l'occasion de l'accord avec CDC IC, le fonds souverain va aussi accroître de plus de 60 % ses engagements dans l'économie française traditionnelle. Les deux partenaires s'engagent ainsi à déployer 500 millions d'euros dans les prochaines années.

Le premier fonds de 300 millions d'euros conduit avec la filiale de la Caisse des Dépôts a été complètement investi dans Vivalto, le 4e groupe de cliniques privées français, DomusVi, numéro trois européen des maisons de retraite, Galileo Studialis, le premier acteur de l'éducation privée en Europe, ainsi que dans le verrier Arc International et un projet immobilier à Paris, son premier du genre en France.

Les investissements de Mubadala et CDC IC en France

-Vivalto, 4e groupe de cliniques privées français

-DomusVi, numéro trois européen des maisons de retraite

-Galileo Studialis, premier acteur de l'éducation privée en Europe

-Le verrier Arc International

Bien que [la désignation du nouveau patron de la Caisse des Dépôts prenne beaucoup plus de temps que prévu](#) , la sphère d'influence de CDC International Capital continue ainsi de s'étendre. « *L'approfondissement de notre partenariat avec Mubadala va jouer un rôle d'accélérateur vis-à-vis des autres fonds souverains* », estime Laurent Vigier.

Depuis sa création en 2014, CDC IC a débloqué 800 millions d'euros pour irriguer l'économie essentiellement avec le Qatar, la Russie, les Emirats. Une douzaine d'entreprises ont été investies, représentant 45.000 emplois.

CDC IC a également négocié avec la Chine le déblocage d'1 milliard d'euros pour financer les projets du Grand Paris ainsi que 300 millions d'euros pour [investir en Asie et Afrique](#) . Jusqu'à 650 millions d'euros doivent aussi être co-investis avec la Corée du Sud, en dépit des changements de direction qui pour l'heure affectent le fonds souverain sud-coréen. Ensemble avec CDC IC, ils ont déployé des capitaux dans le spécialiste des médicaments contre la douleur et les addictions Ethypharm.

Enfin, un accord de 500 millions de dollars avait été noué avec le groupe saoudien Kingdom, ainsi qu'avec le fonds d'Arabie Saoudite dans Arc International aux côtés d'autres grands investisseurs.

Anne Drif

Vous souhaitant une bonne journée et un agréable week-end.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

